

REÇU 23 FEV. 2015

Le Président

à

Monsieur Sébastien DELAVOUX

Collectif CGT des agents des SDIS

Case 547

263, rue de Paris

93515 MONTREUIL Cedex

Paris, le 19 février 2015

Cher collègue,

Votre lettre en date du 5 février, par laquelle vous avez souhaité m'interroger, afin de connaître la position de la Fédération nationale des sapeurs-pompiers de France (FNSPF) sur les travaux en cours du sous-groupe n°1 de l'équipe nationale de secourisme relatif au secours d'urgence à personnes chez les sapeurs-pompiers, a retenu toute mon attention, et je vous en remercie.

Comme vous le soulignez, le pilotage de cette instance, à laquelle participe un représentant de notre Fédération, relève de la Direction générale de la sécurité civile et de la gestion des crises dont émane sa création. Ses réflexions n'ont à ce jour fait l'objet d'aucun arbitrage ni d'aucune validation, et ne reflètent dès lors à ce stade que la libre opinion de ses membres.

Tout comme vous, la FNSPF a engagé une analyse des orientations de ce groupe de travail au niveau de ses différentes commissions catégorielles. Leurs remarques me seront prochainement transmises.

La Maison des sapeurs-pompiers de France étant aussi la vôtre, je vous propose d'y organiser, de manière officielle ou non selon votre convenance, une prochaine rencontre, afin de permettre à nos représentants d'échanger librement sur ce dossier du secours d'urgence aux personnes, dans l'optique de rechercher le plus large cadre de convergence.

Je vous remercie de bien vouloir me faire connaître si cette proposition vous agréée.

Dans cette attente, je vous prie de croire, Cher collègue, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.



Eric FAURE